



SCCV Rennes Maurepas Ilot 32



SYMBOLE	DESIGNATION	FF/AP	Fenêtre sur allège pleine	R	Réfrigérateur	—	Sèche-serviettes		Soffite / faux-plafond
	Espace libre diamètre 1.5m	FF/AV	Fenêtre sur allège vitrée	TRI	Bac de tri		Appareil de cuisson	ETEL	Tableau électrique
	Aire de manoeuvre	PF	Porte-Fenêtre	LV	Lave-vaisselle	Rgt.	Rangement	EP	Eau pluviale
	Equipements prévus au marché	VR	Volet roulant	LL	Lave-linge		Trappe gaine	—	Paroi douche/baignoire

**Nota:** Ce plan est établi à titre provisoire, sur la base des plans du *Permis de Construire*. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces et les hauteurs sous plafonds indiquées sont approximatives. Les surfaces et les cotes indiquées (dimensionnelles ou altimétriques) sont soumises aux tolérances réglementaires. Les softties, faux-plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions. Des modifications mineures ou des aménagements de détail nécessaires pour des raisons techniques ou administratives pourront être reportées sur les plans. La surface habitable comprend les placards, les WC et la salle de bain. Les cercles en pointillés signalent le respect des normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite.

## ACQUEREUR :

POUR

SCCV Rennes Maurepas Ilot 32  
1, place de la Gare  
35040 Rennes Cedex

## OYAT :

## **Lot 32 - ZAC Maurepas/Gayeulles**

PLAN DE LOGEMENT - B402

*Nota: ce plan reflète un état de principe pouvant être modifié en cours de chantier pour des raisons techniques, sachant que ces dispositions ne peuvent être opposées à l'architecte. Celui-ci n'ayant aucun lien de droit avec l'acquéreur. Les équipements de cuisine ne sont pas au marché et leur position est indicative. Les canalisations, radiateurs et équipements électriques ne sont pas figurés. Pour des raisons techniques ou administratives, des modifications pourront être apportées à ce plan.*

	ECHELLE	INDICE	
N. 2026	1/50	7	LA ARCHITECTURES

